



Image not found or type unknown

Remboursement de la dette k

Par Ikar, le **26/05/2020** à **14:56**

Mon ex compagne me doit des sous depuis Décembre 2012 est-ce que je peux encore faire valoir mes droits ?

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]